

SWL: des rapports d'audit épinglent des lacunes significatives dans le contrôle interne - 20/01/2012

Namur -

Deux rapports, réalisés de fin décembre à début janvier, mettent en évidence un contrôle interne absent ou insuffisant au sein de la Société Wallonne du Logement (SWL). Ils font suite à des audits réalisés l'an passé et dont la révélation au mois de décembre avait jeté une lumière crue sur la structure qui chapeaute un secteur du logement public au coeur d'une tourmente politico-judiciaire en 2005 et 2006.

La direction de l'audit de la SWL et la société de consultance Ernst & Young ont analysé le fonctionnement des différents services pour ce qui est des délégations de signature, des marchés publics, des frais d'habillement ou de réception, de la gestion du parc automobile, des gsm, etc.

"Les procédures internes sont présentes sur l'extranet de la société mais ne sont pas appliquées par la Direction des Services Généraux et de la Communication. Les procédures en matière de marchés publics ne sont, soit pas respectées, soit pas contrôlées a posteriori", relève Ernst & Young qui pointe des "lacunes significatives".

La direction de l'audit est plus cinglante. Elle mentionne "l'insuffisance voire l'absence de contrôle interne". Et d'ajouter: "cet état de fait ne fait que renforcer la nécessité pour une société comme la SWL, tutelle du secteur de surcroît, de montrer l'exemple et de disposer d'un contrôle interne digne de ce nom".

Aucun des deux rapports ne pointe d'intention de frauder. La direction de l'audit procède toutefois à une analyse de risques et attribue la mention "élevé" dans quelques cas: délégation de signatures, marchés publics, gestion des gsm et gestion du parc automobile.

Vendredi, la Commission du Logement du parlement wallon procédera à une série d'auditions relatives à ces problèmes.

(Belga)